



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION  
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ  
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ED 2097/10

23 août 2010  
Original: anglais

F

**Demande de présentation anticipée des  
pouvoirs pour la 105<sup>e</sup> session du Conseil  
et des autres réunions.  
(20 - 24 septembre 2010)**

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments et a l'honneur de rappeler aux Membres que, conformément à la règle 3 du Règlement de l'Organisation, ils sont tenus de lui faire connaître, par écrit, la composition de leur délégation. Étant donné la nécessité de mettre la dernière main aux dispositions pour la 105<sup>e</sup> session du Conseil international du Café, les autres réunions de l'OIC qui auront lieu du 20 au 24 septembre 2010, ainsi que le Groupe d'experts sur le financement dans le secteur du café, les Membres sont priés d'envoyer leurs pouvoirs avec les coordonnées des participants désignés au Directeur exécutif **avant le 10 septembre 2010**.
2. Les pouvoirs doivent être délivrés par écrit par le Ministère approprié ou une instance gouvernementale de ce pays, ou un représentant de la mission diplomatique du Membre intéressé se trouvant soit dans le pays où est situé le siège de l'Organisation, soit dans le pays où une session est tenue. Les États Membres de l'Union européenne doivent envoyer une copie de leurs pouvoirs au représentant de l'Union européenne ainsi qu'au Secrétariat. Les pouvoirs peuvent être transmis à l'Organisation par télécopie ; toutefois, les Membres sont priés de communiquer les originaux des pouvoirs après la session aux fins d'enregistrement.
3. Le Secrétariat examinera les pouvoirs des délégations et fera rapport au Conseil le 24 septembre 2010. Les Membres sont priés de trouver ci-joint un modèle de pouvoir, à titre d'information.

**POUVOIRS À ÉMETTRE SUR UN PAPIER À EN-TÊTE DE LA MISSION  
DIPLOMATIQUE OU DU MINISTÈRE**

[Date]

M. Néstor Osorio  
Directeur exécutif  
Organisation internationale du Café  
22 Berners Street  
Londres W1T 3DD

Monsieur le Directeur exécutif,

**105<sup>e</sup> session du Conseil international du Café (20 au 24 septembre 2010)**

J'ai l'honneur de vous informer que (pays) sera représenté à la 105<sup>e</sup> session du Conseil international du Café, au Groupe d'experts sur le financement dans le secteur du café et aux autres réunions de l'OIC qui auront lieu du 20 au 24 septembre 2010 par le(s) délégué(s) ci-après :

[Nom] Représentant  
[Fonctions]  
[Organisation]

[Nom] Suppléant(s)  
[Fonctions]  
[Organisation]

[Nom] Conseiller(s)  
[Fonctions]  
[Organisation]

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur exécutif, à l'assurance de ma considération très distinguée.

[Signature]\*  
[Nom]  
[Fonctions]

*\* Doit être signé par le Ministère approprié ou une instance gouvernementale de ce pays, ou un représentant de la mission diplomatique du Membre intéressé se trouvant soit dans le pays où est situé le siège de l'Organisation, soit dans le pays où une session est tenue.*